

Communiqué de presse

Berne, 9.10.2025

FARES contre l'exclusion du paiement en espèces dans les transports publics : une menace pour la mobilité des seniors

Le paiement sans espèces dans les transports publics progresse rapidement. Les CFF prévoient de passer entièrement à la vente sans argent liquide d'ici 2035, tandis que les entreprises BLS SA et ZVB comptent le faire déjà d'ici la fin de l'année 2025. D'autres suivront.

Ce qui facilite l'achat de billets pour de nombreux usagers et fait gagner du temps et de l'argent aux entreprises signifie pour d'autres la fin de leur mobilité. La carte prépayée anonyme proposée comme alternative, que l'on peut recharger en espèces dans certains points de vente, ne résout pas le problème. En effet, il faut d'abord pouvoir se rendre à ces points de vente – mais comment le faire sans billet valable ou avec une carte prépayée vide ?

C'est pourquoi la **FARES** demande un changement de cap concernant l'exclusion de l'argent liquide dans les transports publics. Le canton de Genève montre l'exemple dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration ! Il faut soit de véritables alternatives à l'achat de billets sans espèces, afin de ne pas priver les seniors, les jeunes enfants et les personnes en situation de handicap de leur mobilité ; soit que les cantons assument – comme Lucerne et Neuchâtel – les coûts supplémentaires liés au maintien de points de vente de proximité ou de distributeurs de billets acceptant encore les paiements en espèces.

Une numérisation maximale ne doit pas exclure les solutions analogiques !

Les journalistes sont invités à nous contacter directement pour toute question ou pour un échange plus approfondi.

FARES

Bea Heim, présidente
ancienne conseillère nationale
Mobile +41 79 790 52 03

Ursula Zeller
Groupe de travail « Habitat des seniors et mobilité »
Mobile +41 79 597 87 17